

L'OIT en action

Résultats 2014-2015



Europe et Asie centrale



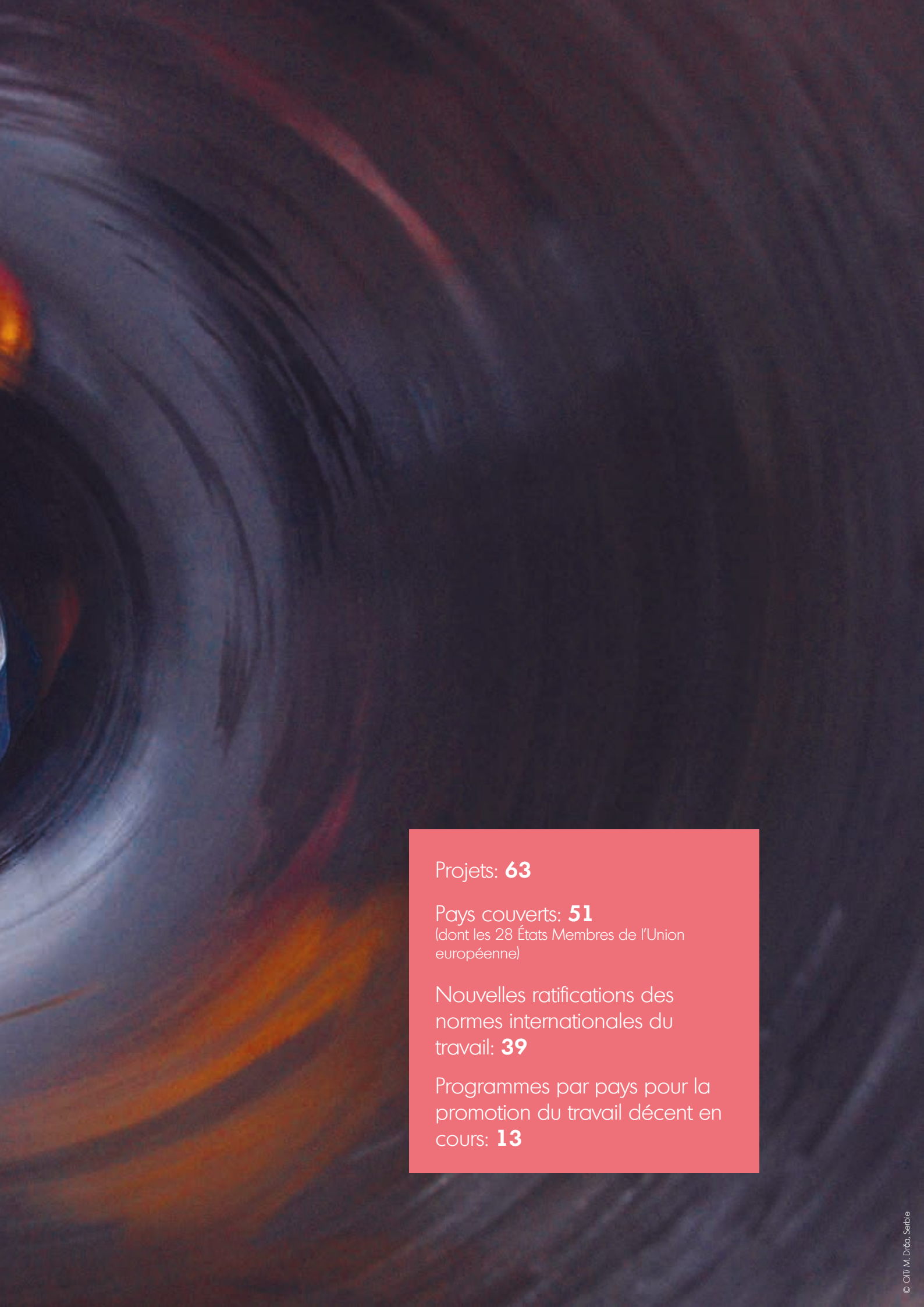
Organisation
internationale
du Travail



L'action de l'OIT dans les régions

EUROPE ET ASIE CENTRALE





Projets: **63**

Pays couverts: **51**
(dont les 28 États Membres de l'Union européenne)

Nouvelles ratifications des
normes internationales du
travail: **39**

Programmes par pays pour la
promotion du travail décent en
cours: **13**

Une grande partie de la région de l'Europe et de l'Asie centrale, marquée par la diversité, s'efforce toujours de surmonter les conséquences de la crise financière et économique, en matière sociale et d'emploi. Sur la période 2014-2015, la majeure partie du travail de l'OIT dans la région a donc concerné l'impact des crises et les nouveaux défis auxquels la région fait face – souvent caractérisés par des changements sociaux, économiques et politiques rapides au niveau mondial et régional, ainsi que par une tension accrue. L'OIT a ainsi intensifié ses activités dans toute la région, y compris dans certains pays de l'UE tels que Chypre, la Grèce et le Portugal, afin de les aider à affronter les conséquences de la crise, notamment en matière de dialogue social et d'emploi des jeunes.

Néanmoins, la plupart des projets de coopération au développement ont été déployés en Europe centrale et orientale, dans le Caucase et en Asie centrale.

L'action de l'OIT pour 2014-2015 a en priorité concerné l'emploi des jeunes, le renforcement du dialogue social, la promotion et la mise en place d'un environnement favorable aux entreprises durables, ainsi que l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail. Dans de nombreux pays de la région, le secteur informel s'est imposé comme une question clé. Les migrations sont également redevenues une priorité, notamment dans le contexte de la crise des réfugiés syriens.

Traiter les implications des crises sur le marché du travail

Dans le contexte d'un ralentissement de l'économie mondiale, les taux de chômage restent élevés en Europe, notamment dans les pays de l'Europe du Sud. Dans le même temps, les conditions du marché du travail se sont améliorées dans certains pays de l'Europe de l'Est et le chômage continue de baisser dans les pays de l'UE tels que la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie. L'Europe de l'Ouest continue à se remettre lentement de la crise mondiale. Les conditions du marché du travail se sont légèrement améliorées, mais les taux de chômage restent plus élevés qu'avant la crise (autour de 10,1 pour cent en 2015) et les créations d'emplois se produisent souvent au détriment de la qualité et impliquent une multiplication des emplois temporaires et mal rémunérés.

“ Ce mouvement, il est inexorable. Il peut être bénéfique si nous sommes capables de promouvoir un certain nombre de valeurs, de définir un certain nombre de règles et de lutter contre les inégalités. En revanche, si nous laissons faire ce monde-là, alors, peu à peu, sans qu'il y ait nécessairement des avancées pour les populations des pays émergents, il y aura des reculs de droits partout. Nous devons donc faire en sorte que ce progrès puisse être partagé.

François Hollande, Président de la République française, 104^e session de la Conférence internationale du Travail, 11 juin 2015



© OIT/V. Progov, Kirghizstan

Notre action, leur histoire: Edmond

L'OIT a apporté son soutien au développement d'un nouveau type de service dans les centres publics pour l'emploi albanais. Depuis la mise en place du premier centre pour l'emploi à Tirana, en janvier 2014, neuf autres centres ont été modernisés. L'objectif est de couvrir les 12 régions du pays.

Grâce à ces centres pour l'emploi, entre janvier et juillet 2014, quelque 6 344 femmes et hommes ont trouvé du travail; parmi eux, des demandeurs d'emploi de longue durée, des personnes handicapées, des Roms et des Égyptiens, ainsi que des travailleurs émigrés albanais récemment rentrés de l'étranger. Depuis que la crise a éclaté en Grèce et en Italie, on estime à 130 000 le nombre d'Albanais qui sont rentrés dans leur pays. Beaucoup mènent une bataille difficile pour réintégrer le marché de l'emploi en Albanie.

Edmond Aliqj, 46 ans, a passé 17 ans de sa vie en Italie mais, avec la crise, il a perdu son poste au sein du département logistique d'une société italienne à Milan.



© OIT, Albanie

ALBANIE

“ J'ai été contraint de rentrer en Albanie. J'ai été orienté vers le bureau pour l'emploi à Tirana et, une semaine après, j'ai reçu une offre inattendue pour un poste tout à fait comparable à celui que j'occupais à Milan.

Avec l'afflux massif de réfugiés venus de Syrie, l'OIT travaille avec les mandants turcs à augmenter les capacités nationales et locales pour gérer cette crise, en particulier par le biais de l'intégration sur le marché du travail des groupes vulnérables. Cette réponse a impliqué l'échange de bonnes pratiques par le biais d'une plate-forme de partage des connaissances sur la façon de traiter l'impact de la crise sur le marché du travail. L'OIT fait également partie du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) lancé en 2014 dans le cadre des Nations Unies, pour une réponse coordonnée de la part des pays accueillant des réfugiés. En Ukraine, pour faire face au problème des personnes déplacées, l'OIT a soutenu la promotion de l'emploi en renforçant les capacités des services de l'emploi et en aidant à la mise en œuvre active des politiques du marché du travail.

Améliorer les perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes

Le chômage des jeunes reste l'un des plus grands défis de la région, particulièrement en Arménie, en Géorgie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), où plus de trois jeunes hommes et femmes sur dix sont sans emploi. L'OIT a soutenu la mise en place d'une plate-forme de partage des connaissances et d'enseignement mutuel pour les pays de la **Communauté des États indépendants (CEI)** et la **Géorgie**.

Une autre plate-forme de coopération entre les pays des Balkans occidentaux traite des services pour l'emploi, du dialogue social et de l'inspection du travail, et est utilisée comme mécanisme d'apprentissage mutuel et d'évaluation commune, dans le cadre du processus de préadhésion de ces pays à l'UE.

Notre action, leur histoire: Margur



Grâce au programme de formation à la gestion Gérez mieux votre entreprise (GERME), 6 millions d'entrepreneurs – 1 million pour 2014-2015 – ont été formés dans plus de 96 pays dans le monde. Pour assurer le succès de ces entrepreneurs, des spécialistes de l'OIT sont régulièrement venus surveiller comment se portait leur entreprise, fournissant conseils et assistance en cas de besoin.

L'Azerbaïdjan compte 3 millions de jeunes. En 2014, le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans était de 9,7 pour cent, contre un taux général de 4,9 pour cent. La situation des jeunes travailleurs et entrepreneurs dans l'économie informelle est particulièrement difficile.

Pour Margur Ahmadov, jeune éleveur de moutons azerbaïdjanais qui a participé au programme GERME, tout ce qu'il a appris pendant la formation était nouveau. «J'ai maintenant une vision totalement différente de ce qu'il faut faire pour améliorer et développer mon entreprise familiale», dit-il. Margur a soigneusement planifié l'investissement des fonds qu'il a reçus pour améliorer et étendre son activité et pour la faire entrer dans l'économie formelle.

AZERBAÏDJAN



L'action de l'OIT dans les régions - Europe et Asie centrale

Sous les projecteurs: les examens croisés volontaires au service de l'emploi des jeunes

EN 2013, L'OIT et la compagnie pétrolière russe LUKOIL ont uni leurs forces dans les pays de la CEI et en Géorgie pour trouver des solutions à la crise de l'emploi chez les jeunes. Ce projet recherche des réponses efficaces à l'intensification de la crise de l'emploi chez les jeunes, à travers des initiatives aux niveaux régional, national et local.

Un réseau régional pour l'emploi des jeunes a été mis en place, avec des représentants de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie, de la Géorgie, du Kazakhstan, de la Fédération de Russie, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. Afin de déterminer comment évaluer les efforts nationaux de promotion du travail décent chez les jeunes, des examens croisés ont été réalisés pour diffuser les pratiques d'excellence et trouver des solutions aux problèmes communs.

Comment fonctionne un examen croisé? Un pays soumet ses politiques et pratiques en faveur de l'emploi des

jeunes à l'examen par ses pairs des autres pays. Les recommandations qui en résultent peuvent être utilisées pour élaborer des initiatives législatives spécifiques et mises en œuvre au sein d'un plan national d'action pour stimuler l'emploi des jeunes.

Par exemple, les participants ont discuté de l'expérience précieuse de l'Azerbaïdjan, autour de l'analyse détaillée réalisée par les partenaires de la Fédération de Russie et du Kazakhstan, laquelle a été présentée, entre autres, au cours du troisième cycle d'examen croisé. Ils ont également développé un ensemble de recommandations politiques pour le ministre du Travail et de la Protection sociale de la République d'Azerbaïdjan. Pour soutenir ce processus, l'OIT a préparé des directives pour la mise en œuvre des examens croisés, à destination de tous les pays qui voudraient utiliser cet outil pour l'élaboration de leurs politiques nationales.





L'OIT a soutenu le développement et l'adoption d'un plan d'action national pour l'emploi des jeunes à **Chypre** et dans l'**ARYM** ainsi qu'un régime national de garantie pour les jeunes au **Portugal** accompagné d'un cadre de suivi des performances.

“ Le chômage est en train d'élargir de façon tragique les frontières de la pauvreté. Cela est particulièrement angoissant pour les jeunes chômeurs, qui peuvent trop facilement se démoraliser, en perdant la conscience de leur valeur et en se sentant mis en marge de la société. En s'engageant à accroître les opportunités de travail, nous affirmons la conviction qu'uniquement “dans le travail libre, créatif, participatif et solidaire, l'être humain exprime et accroit la dignité de sa vie.”

Message du Pape François à l'occasion de la 103^e session de la Conférence internationale du Travail, 22 mai 2014



Renforcer le dialogue social

L'OIT a poursuivi ses efforts de promotion du dialogue social dans la région par le renforcement des capacités, l'assistance au développement de cadres juridiques, ainsi que par son action en tant que plate-forme favorisant le partage des connaissances et des meilleures pratiques et le développement d'études. L'un des résultats significatifs obtenus a été le rétablissement du dialogue social en **Grèce**, notamment en ce qui concerne la négociation collective et la législation sur les licenciements collectifs.

L'OIT et la Commission européenne ont conclu un partenariat stratégique sur le dialogue social pour la période 2014-2017 visant à mettre en œuvre des projets conjoints et à partager des informations, des recherches et des expériences pratiques, axées notamment autour de l'**ARYM**, de la **Géorgie**, de la **Grèce**, de la **République de Moldova** et de l'**Ukraine**.

Mettre en place et promouvoir un environnement favorable aux entreprises durables

Des progrès ont été réalisés dans les pays des Balkans occidentaux, où le support de l'OIT a permis de faire progresser la capacité des organisations patronales à soutenir l'amélioration de l'environnement dans



Sous les projecteurs: formaliser l'économie informelle en République de Moldova

Les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est sont caractérisés par un secteur informel relativement vaste, ce qui constitue un obstacle à une modernisation substantielle de l'économie et de la société dans son ensemble. La part de l'économie informelle est généralement estimée entre 30 et 50 pour cent du PIB officiel en Europe centrale et en Europe de l'Est. Des politiques économiques et sociales inadaptées, un manque de cadre juridique et institutionnel approprié, un mauvais respect des réglementations, une baisse de la confiance dans les institutions, des procédures administratives excessives sont, combinés avec la crise économique, les principaux facteurs de maintien ou d'orientation des activités économiques vers le secteur informel.

L'économie informelle et le travail non déclaré constituent les problèmes majeurs pour le marché du travail et le système de sécurité sociale de la République de Moldova. En 2014, un total de 385 500 femmes et hommes, représentant plus de 32 pour cent de la population salariée du pays, avait un travail informel comme principal emploi. Ce taux est particulièrement élevé dans l'agriculture (73 pour cent), suivi par le commerce, l'hôtellerie et la restauration et le secteur de la construction.



© OIT/M. Crozet, the Republic of Moldova

Un projet de l'OIT, mis en œuvre entre juin 2014 et décembre 2015, a eu pour objectif de renforcer la capacité et l'engagement du gouvernement et des partenaires sociaux à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des mesures susceptibles d'améliorer la qualité, la décence et la productivité des emplois, à travers la formalisation de l'économie. Au sein de l'OIT, ce projet est un modèle de collaboration interdisciplinaire permettant d'aborder les problèmes clés et de combattre l'économie informelle d'une manière globale.

L'un des résultats les plus importants du projet a été une étude complète de l'économie informelle en République de Moldova. Cette étude va aider les autorités publiques à améliorer les politiques existantes et à identifier de nouvelles solutions pour favoriser la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

lequel fonctionnent les petites et moyennes entreprises (PME). La base de connaissances et les capacités des organisations patronales en **Albanie**, en **Arménie**, dans l'**ARYM**, en **Géorgie**, au **Kirghizistan**, en **République de Moldova**, au **Monténégro**, en **Serbie**, en **Ouzbékistan**, au **Tadjikistan** et en **Ukraine** ont également été renforcées, permettant à ces pays de définir des actions et des mesures d'amélioration de l'environnement commercial.

Faciliter la transition vers une économie formelle

“L'économie informelle est l'une des principales caractéristiques de l'insécurité du monde du travail actuel, qui concerne non seulement les pays en développement, mais également le monde industrialisé. Elle ébranle à la fois la consommation actuelle, la production potentielle et la croissance de la productivité à long terme.

Heinz Koller, Sous-Directeur général de l'OIT et Directeur régional pour l'Europe et l'Asie centrale, lors de la conférence régionale tripartite sur la formalisation de l'économie informelle, Monténégro, 15 septembre 2015

L'OIT travaille à la conception et à la mise en place de politiques destinées à améliorer la qualité et la productivité des emplois en **Bosnie-et-Herzégovine** et en **République de Moldova**. En vue des discussions préparatoires à la Conférence internationale du Travail de 2015 sur le passage de l'économie informelle à l'économie formelle et dans le cadre du suivi de cette même conférence, des campagnes de sensibilisation ont été lancées par les partenaires sociaux, avec le soutien de l'OIT, au **Tadjikistan**, au **Kirghizistan** et au niveau régional dans la **Fédération de Russie**. Au **Monténégro**, l'OIT a facilité les échanges de connaissances sur les facteurs, les coûts et les possibles solutions en matière d'économie informelle, sur les meilleures pratiques et les différentes étapes de la mise en œuvre de la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, adoptée par l'OIT en 2015.

Améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail

Après la tragique explosion dans une mine souterraine à Soma le 13 mai 2014, dans laquelle 301 travailleurs ont perdu la vie, et en se basant sur les engagements internationaux pris par la **Turquie**, l'OIT a fourni une

Sous les projecteurs: bâtir une culture de la prévention en matière de sécurité et de santé

“ Il est reconnu qu’il existe un fort taux d’accidents et de maladies professionnels en Turquie. L’accident dans les mines de Soma a attiré l’attention, au niveau national comme international. La Turquie a récemment ratifié des conventions fondamentales sur la sécurité au travail et c’est une évolution remarquable. Ce qu’il faut faire maintenant – au-delà des dispositifs législatifs – c’est créer une culture de la prévention et assurer la transformation des mentalités.

Guy Ryder, Directeur général de l’OIT, interview donnée au journal Hürriyet, 18 septembre 2015

Un projet intitulé «Améliorer la sécurité et la santé au travail à travers un respect des normes internationales du travail» a été lancé en 2015 pour bâtir une culture de la sécurité et de la santé dans les secteurs des mines et de la construction en Turquie en conformité avec les normes internationales du travail. Le projet facilitera aussi l’application de ces conventions clés.

Ainsi, avec l’entrée en vigueur en Turquie de la convention n° 187, la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au

travail – organisée chaque 28 avril – a été célébrée pour la première fois en Turquie en 2015, autour de la manière de trouver des pistes pour construire une culture de prévention en matière de sécurité et de santé, en particulier dans les secteurs de la construction et des mines. Conformément à la recommandation n° 197 et afin de créer un repère de progression en matière de sécurité et de santé au travail, le projet a demandé une analyse du profil national dans ce domaine. Une analyse des écarts entre les conventions n°s 167 et 176 et la législation nationale a également été demandée. Parmi les autres travaux clés, on trouve une étude des accords contractuels dans le secteur minier, en collaboration avec la Fondation turque pour la recherche sur les politiques économiques (TEPAV).



© AP/ B. Kilic

assistance technique visant à améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment dans les secteurs miniers et de la construction. Cette assistance a permis le développement d’un cadre politique tripartite sur la sécurité et la santé au travail, associé à des mesures immédiates. En outre, en 2014 le pays a ratifié la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006 et en 2015 la convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988 et la convention (n° 176) sur la santé et la sécurité dans les mines, 1995.

Partenariats avec les institutions régionales et les Nations Unies

La collaboration avec les institutions régionales reste l’un des piliers de l’action de l’OIT dans la région. Le travail avec la Commission européenne, avec le Parlement européen ainsi qu’avec les présidences de l’UE, reste une priorité. Un nouveau partenariat a été mis en place avec la Banque européenne d’investissement, afin d’augmenter l’impact de l’investissement sur l’emploi.

Le soutien politique des différents mandants, par exemple l’importante initiative de la Fédération de Russie dans l’organisation de la première réunion ministérielle Finances et Travail des pays du G20 en 2013, ainsi que la première réunion des ministres du Travail et de l’Emploi des BRICS (janvier 2016), s’est avéré essentiel à la promotion de l’Agenda du travail décent.

Le travail avec la présidence turque du G20 a également été important. L’OIT a poursuivi son engagement dans le mécanisme de coordination régionale des Nations Unies, dans l’équipe du groupe régional des Nations Unies pour le développement, ainsi que dans un certain nombre de groupes thématiques associés. Dans le cadre des consultations régionales sur les Objectifs de développement durable, l’OIT a dirigé la mise en place d’un groupe de travail thématique à l’échelle de l’ONU au sujet des socles de protection sociale.



© OIT/M. Cabret, Suisse



“ Il est de plus en plus difficile de séparer
l'humanitaire du développement...
En conséquence, l'attention se porte sur
les emplois et les moyens de subsistance.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

**Département de l'appui aux partenariats et programmes extérieurs
(PARDEV)**

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4, CH-1211, Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 7239 - Fax: +41 22 799 6668

Email: pardev@ilo.org



www.ilo.org/oitresultats

Suivez-nous sur:

twitter.com/oitinfo

facebook.com/ilo.org

youtube.com/ilotv

ISBN 978-92-2-231066-1



9 789222 310661

